

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2009

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 31 mars 2009, à 20h45, à la Mairie.

Etaient présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, M. Aubry, Mme Massacrier, Mme Veret, M. Nogues, Mme Torcol, Maires adjoints, Mme Anesa, M. Artus, Mme Atzori, M. Belfiore, M. Bœuf, Mme Boisgontier, M. Demeyere, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Giraud, M. Gragy, M. Laplanche, Mme Liéby, Mme Mary, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Mme Robert, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Darbeaud, Mme Lança-Serpe, Mme Vieira.

Pouvoirs : de Mme Darbeaud à M. Foucault, de Mme Lança-Serpe à M. Nogues, de Mme Vieira à Mme Boisgontier.

M. Bœuf a été élu Secrétaire de séance.

FINANCES COMMUNALES

Budget primitif 2009 :

Dans un premier temps, le Maire présente l'évolution des dépenses et des recettes de la Commune et de la fiscalité comparée aux communes de même taille sur les trois derniers exercices.

Les conseillers examinent ensuite le projet de budget proposé par le Maire.

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité : les dépenses et les recettes sont votées en équilibre à la somme de 3.849.560 € en section de fonctionnement et 1.195.500 € en section d'investissement.

Parmi les opérations d'investissements sont notamment décidées : la rénovation de la Bergerie (125.000 €), de la Maison des Margeolets (30.000 €) et de la Guissardière avec l'aménagement de salles d'activités pour les jeunes (75.000 €), la constitution de provisions financières pour l'exercice du droit de préemption urbain (74.300 €) et les réalisations prévues au prochain contrat régional (dojo au stade, salle de spectacle au Château, restauration de la nef de l'église) (270.000 €), l'installation de deux panneaux d'affichage lumineux (42.000 €), le remplacement des photocopieurs des écoles primaires (6.000 €) et de la balayeuse du service municipal de voirie (105.000 €), la réalisation d'un véritable city-stade à la peupleraie (27.500 €) et d'importants travaux d'investissement de voirie (64.800 €), et l'achèvement de l'aménagement des services techniques municipaux (42.400 €).

Décisions liées à l'adoption du budget :

De nombreuses décisions liées à l'adoption du budget sont également prises à l'unanimité, dont celles relatives à l'actualisation des tarifs et barèmes appliqués dans les services municipaux, tels que restauration scolaire, accueil pré et post scolaire, location de salles aux particuliers, etc.

Vote des taux d'imposition directe :

Conformément aux dispositions arrêtées lors du débat d'orientation budgétaire, les taux communaux d'imposition directe de 2008 sont reconduits pour 2009 :

- taxe d'habitation : 9,67 %
- taxe foncière bâtie : 17,24 %
- taxe foncière non bâtie : 46,51 %
- taxe professionnelle : 9,53 %.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Compte administratif et compte de gestion 2008 :

Les deux comptes présentant des résultats identiques sont approuvés à l'unanimité (hors la présence du Maire pour le compte administratif) :

	Exploitation	Investissement	Reste à réaliser	Total
Dépenses	42.590,30	23.709,22	904.500	970.799,52
Recettes	52.244,08	136.950,01	794.400	983.594,09
Résultats	9.653,78	113.240,79	- 110.100	12.794,57

L'excédent d'exploitation 2008 est reporté en recette d'exploitation du budget 2009.

Budget 2009 :

Le budget 2009 est adopté à l'unanimité : il s'élève à 41.653,78 € en dépenses et en recettes d'exploitation et à 964.181,79 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Décision liée au budget :

Une convention, que le Maire est autorisé à signer, sera passée avec la commune des Ecrennes pour la répartition entre les deux communes du financement résiduel de la deuxième tranche de travaux d'interconnexion des réseaux d'eau qui vient d'être achevée ; le montant dû par les Ecrennes s'élève à 22.253 € et pourra être réglé par moitié sur deux exercices.

Montant de la surtaxe communale 2009 :

Le montant de la surtaxe communale sur le prix de l'eau est maintenu à 0,15 € par mètre cube en 2009 ; il s'applique aussi sur l'eau vendue à la commune des Ecrennes.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ARRET DU PROJET

Le Premier Adjoint rappelle le contexte et les objectifs de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), les éléments du projet d'aménagement et de développement durable, ainsi que les principales dispositions du zonage du règlement et présente le dossier complet du PLU qui est à la disposition des élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le projet de PLU tel qu'il lui a été présenté.

A la suite de l'arrêt officiel du projet, les personnes publiques associées seront consultées, puis le projet de PLU sera soumis à l'enquête publique avant qu'il ne soit approuvé par le Conseil Municipal, d'ici la fin de l'année.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Enseignement élémentaire : protestation contre la suppression de deux postes du RASED :

Le Conseil Municipal déplore la suppression de deux postes de maître E (classes d'adaptation) et de maître G (rééducateur) du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, intervenant dans les écoles maternelles et primaires de la commune.

Le Conseil considère que la suppression de ces postes va priver les élèves en difficulté de l'aide rééducative et pédagogique spécialisée et personnalisée qui leur est nécessaire pour réussir leur scolarité, que ces élèves en subiront un grave préjudice engageant leur avenir social et professionnel.

Le Conseil Municipal unanime demande à l'Inspecteur d'Académie de revenir sur sa décision.

Délégations consenties au Maire – Modification de la délibération du 27 juin 2008 :

A la demande du Maire et à l'unanimité, le Conseil Municipal modifie le 13^{ème} alinéa du dispositif de sa délibération 2009/49 du 27 juin 2009, relatif à la défense de la Commune en justice, en ajoutant : « *Le Maire peut déléguer le Chef de la Police Municipale pour procéder au dépôt de plainte au nom de la Commune auprès de la Gendarmerie du Châtelet-en-Brie* ».

INFORMATIONS

Extension de la zone industrielle : le Conseil Général a donné son accord pour la réalisation sur la RD 605 du rond point d'accès à l'extension prévue de la zone industrielle. Le Département ne participera pas au financement du rond point, la Commune non plus, l'aménageur devant le prendre intégralement en charge ;

Collège Rosa Bonheur : le Département a accepté de prendre en charge l'aménagement d'un passage piéton sécurisé Chemin de la Bergerie, le long du collège ;

Bâtiments communaux : le Maire a mandaté trois conseillers municipaux, MM. Bœuf, Dorilleau et Pilon, pour assurer un contrôle régulier de l'état d'entretien des bâtiments communaux ;

Cérémonies commémoratives officielles : celles organisées par la Commune, à l'initiative du Correspondant Défense, sont : le 8 mai, le 26 août et le 11 novembre. Le 19 mars est la date choisie par la FNACA pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie ; le Maire s'y rend par courtoisie et à titre personnel ;

Adduction d'eau du hameau de Saveteux : le propriétaire du hameau de Saveteux demande à la Commune d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'adduction d'eau potable qu'il souhaite voir réaliser à partir du réseau public pour la desserte des habitations du hameau ; la Commune pourrait accepter à condition que la dépense non subventionnée soit intégralement prise en charge par le demandeur et que soit régularisé un échange de chemins ;

Assurances de la Commune : dans le cadre de la délégation reçue du Conseil Municipal, le Maire à signé de nouveaux contrats d'assurance avec la SMACL pour les garanties responsabilité civile, dommages au biens, automobiles et protection juridique ;

Grève des chauffeurs de cars de l'entreprise Véolia Transport : elle vient de se terminer ce soir ; le service de ramassage scolaire du collège va reprendre normalement dès demain matin ;

Agenda :

- Chasse aux œufs de Pâques, dimanche 12 avril, de 10h à midi, réservé aux jeunes châtelains de moins de douze ans ;
- Exposition de peinture organisée par le CLCE, les 11 et 12 avril, à la Bergerie ;
- Repas des Seniors, dimanche 26 avril, à la Bergerie ;
- Week-end Caraïbe, les 9 et 10 mai, parc du Château, organisé par la Commission animation du Village et l'Association ROOM ;

Information locale et municipale : M. Aubry, Maire adjoint chargé de l'information et de la communication invite ses collègues à lui transmettre au plus tôt les articles à faire paraître dans la prochaine édition du journal Vivre au Village ;

In formations diverses :

- **Soirée « Vendredi Zik » :** de nombreux jeunes de la Commune y ont participé ;
- **Salon de la gastronomie :** forte participation cette année ; dommage que des contrôles alcoolémiques aient été organisée par la Gendarmerie à la sortie ;
- **Maison de retraite :** M. Giraud fait savoir que le Conseil d'Administration est convoqué le mercredi 29 avril.

La séance est levée à vingt-trois heures quarante-cinq.

Signé : Jean-Pierre Bœuf.